

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°235**

Semaine : du 26 au 30 septembre 2011

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne

Challenge du 16 au 22/09/11

L'Irak et le Soudan, des pays en prospection

Des hommes d'affaires marocains sont en train de prospecter de nouveaux marchés non traditionnels. Il s'agit par exemple de celui irakien ou soudanais. Selon l'un d'eux, ils présentent beaucoup d'opportunités à saisir. Pour le marché irakien, il est question, entre autres, d'étudier un projet consistant à installer une foire dédiée au Maroc, une sorte de showroom où les marocains pourraient présenter leurs produits. Le marché de la santé et des médicaments, plus particulièrement pourrait aussi être un créneau intéressant pour les deux parties.

Aujourd'hui le Maroc du 29/09/11

AMO : Continuité de la couverture médicale pour les ayants cause.

Le dispositif de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) vient d'être amélioré par une disposition réglementaire garantissant la continuité de la couverture médicale AMO pour les ayants cause (veuves, veufs, et orphelins) dont la pension de réversion s'avère être plus faible que la pension de retraite minimale servie par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), aujourd'hui fixée à 1.000 DH. Les dispositions réglementaires précédentes privaient les ayants cause de cette couverture médicale, dont ils étaient bénéficiaires, 24 mois après le décès de l'assuré chef de famille, du moment que la pension de réversion servie devenait plus faible que la pension minimale, souligne l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM) dans un communiqué. La population qui bénéficie de la continuité de la couverture AMO est estimée au titre de l'année 2011 à 77.677 personnes, selon l'ANAM. A cet effet, le décret n° 2-11-464, qui entérine la décision du conseil d'administration de l'ANAM prise dans ce sens, a été publié au Bulletin officiel n°5981 du 26 septembre 2011.

Le soir du 29/09/11

Conquête de l'Afrique : l'heure est au bilan

C'est aujourd'hui que la Caravane de l'export dévoilera le tant attendu bilan de ses quatre éditions. En exclusivité, Le Soir échos vous dévoile les grandes lignes du journal de bord d'une mission d'entreprises au cœur de l'Afrique.

Tout au long des trois dernières années, Maroc Export, promoteur du produit exportable marocain, a sillonné, à travers les quatre éditions de la Caravane de l'export, 14 pays africains. Son premier but : faire valoir un savoir-faire marocain en constant développement. Ces caravanes, taillées sur mesure pour le continent africain, ont permis à près de 450 entreprises de partir à la conquête de l'Afrique subsaharienne...

La vie éco du 30/09/11

Le RAMED officiellement généralisé d'ici fin 2011

Il devait démarrer en novembre 2006, après le lancement de l'AMO, puis son entrée en vigueur a été reportée maintes fois, avant que la formule ne change. Mis en place partiellement dans la région de Tadla Azilal à l'automne 2009, il devait ensuite être progressivement étendu au reste du Pays en janvier 2011 sans succès non plus. Cette fois ci sera la bonne. Le souverain a donné ses instructions pour que le régime d'assistance médicale aux économiquement démunis entre impérativement en vigueur avant la fin de l'année en cours. Depuis, ça travaille d'arrache pied. Enfin du concret.

La vie éco du 30/09/11

Affaire des cliniques : la justice doit se faire prononcer le 5 octobre

Les médecins insistent sur le non respect de la procédure

Le ministère de la santé, satisfait de l'évolution du dossier, se dit très serein

Les relations sont toujours tendues entre les cliniques privées et le ministère de la santé. Même si seules trois cliniques ont été fermées, suite à la requête du ministère de la santé, les médecins et propriétaires de ces établissements parlent toujours d'acharnement du ministère. Ils dénoncent plus précisément un cafouillage au niveau de la procédure...
